

FIDUCIAIRE|SUISSE
Bureau exécutif OAR
Eichwaldstrasse 13
CH-6002 Lucerne

Tel. 041 319 90 50
Fax 041 319 92 93
oar@fiduciairesuisse.ch
www.oar-fiduciairesuisse.ch

TVA no 207 573

OAR FIDUCIAIRE SUISSE, Eichwaldstr. 13, 6002 Lucerne

«Firma»
«Anrede» «Vorname» «Name»
«Strasse»
«Postfach»
«PLZ» «Ort»

Lucerne, le 12 janvier 2010 ES/Man

Organisme d'autorégulation conc. la loi sur le blanchiment d'argent

OAR-Info 2010-01

Modifications règlements OAR + dates des cours LBA 2010

Mesdames, Monsieur,

1. Modifications formelles des règlements OAR

Le changement du nom de USF|STV à FIDUCIAIRE|SUISSE, l'intégration de l'Autorité de contrôle en matière de la lutte contre le blanchiment d'argent à la FINMA, et la révision de la LBA du 1.2.2009 ont nécessité une adaptation des règlements OAR au plan formel. Les versions actuelles – valables dès le 1.1.2010 – sont à disposition sur le site internet.

2. Modifications matérielles des règlements OAR (valable dès le 1.1.2010)

Outre les modifications formelles, les règlements OAR ont subis les modifications suivantes:

- a) *Statuts OAR*: Uniquement nouveau logo et nouveau nom, version adaptée le 1.1.2010
- b) *Règlement-OAR*: Les modifications matérielles de la révision LBA sont valables dès le 1.2.2009 et sont intégrées au nouveau règlement OAR (circulaire du mois de février 2009).

Nous avons résumé les modifications les plus importantes dans l'annexe 1

[annexe 1](#)

- c) *Concept de contrôle*: Les modifications les plus importantes sont résumées dans l'annexe 2.

[annexe 2](#)

3. Critères concernant les mandats LBA comportant un risque accru – Analyse des risque

- a) *pour IF*: Réduction du nombre de critères pour mandats LBA à risque accru à trois.

[annexe 3](#)

- b) *pour réviseurs externes*: Réduction du nombre de critères pour l'analyse des risques concernant l'intermédiaire financier contrôlé.

[annexe 4](#)

4. Programme des cours LBA 2010 et formulaires actuels no. 7 et no. 8

Les dates des cours LBA 2010 sont publiées au site internet www.oar-fiduciairesuisse.ch. Les formulaires actualisés no. 7, 7a et 8 seront publiés dès mi-janvier.

Nous vous remercions de votre collaboration et nous vous souhaitons plein succès pour l'an 2010.

FIDUCIAIRE|SUISSE
Bureau exécutif OAR

sig. Christian Herrmann
Président

sig. Erich Schibli, lic. iur.
administrateur

Annexes:

- Annexe 1: Modifications matérielles du 1.1.2010 des règlements OAR
- Annexe 2: Concept de contrôle OAR: Nouveautés dès le 1.1.2010
- Annexe 3: Feuille info «Mandats LBA comportant un risque accru»
- Annexe 4: Feuille info «Analyse des risques»

Distributeur:

- Membres OAR-FIDUCIAIRE|SUISSE
- Réviseurs externes accrédités